

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil, tenue le 1^{er} octobre 2025 au lieu ordinaire des séances, à 20 h 02, conformément aux dispositions du code municipal et à laquelle sont présents : la Mairesse, Mme Danye Anctil, les conseillers : M. Michel Bélanger, Mario Bernier, M. Jules Blais et M. Gervais Landry sous la présidence de la Mairesse.

Mme Lucie Cantin et M. Francis Gaudreau sont absents, son absence est motivée.

Mme Isabelle Lachance, directrice générale est aussi présente.

L'avis de convocation a été signifié par écrit aux membres du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 01-Vérification du quorum et des présences.
- 02-Bienvenue par le Maire.
- 03-Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
- 04-Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2025 et suivi.
- 05-Approbation des comptes
- 06-Rapport des Élus siégeant sur les Comités
- 07-Dépôt des états comparatifs
- 08-Priorités locales
- 09-Demande d'acquisition d'une portion du lot 6 031 594
- 10-Mot du maire
- 11-Correspondances
- 12- Période de questions
- 13- Levée de l'assemblée

2025-10-03

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Bélanger
ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT
ABSTENUE DE VOTER**

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté en laissant le point « Autres sujets» ouvert.

Adoptée

04- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les élus municipaux ont pris bonne connaissance du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QU'il est conforme aux délibérations ;

2025-10-04

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Landry
ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT
ABSTENUE DE VOTER**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2025 soit approuvé tel que rédigé et présenté.

Adopté

05- APPROBATION DES COMPTES.

Les comptes ayant été examinés,

2025-10-05

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jules Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT
ABSTENUE DE VOTER**

QUE les comptes suivants soient acceptés, savoir

DÉPENSES SEPTEMBRE 2025

9430-0506 Québec inc.	5 ^e versement tonte pelouse	648.19 \$
Groupe Corriveau	Vérification 5 DAR	1 724.63 \$
Publicité MDM	Coroplast éco-centre	629.79 \$
Accommodation NDR	Matériel portes ouvertes	429.08 \$
Les Entretiens Éric Talbot	Débroussaillage piste cyclable	431.16 \$
Festival sportif de Ste-Lucie	Terrain de jeu	20.00 \$
Receveur Général	DAS juillet-août-septembre	5 022.29 \$
Revenu Québec	DAS juillet-août-septembre	13 126.85 \$
Fondation du Cégep de La Pocatière	Bourse des Maires	100.00 \$
François Blais	Remboursement dépenses	23.21 \$
Société canadienne des Postes	Publipostages	93.08 \$
MRC Bellechasse	Roll-off	880.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 109.12 \$
Telus	Central, cellulaires, local informatique	329.07 \$
Weed-Man	Terrain de balle	298.00 \$
BMR	Matériel	800.28 \$
6TEM TI	Honoraires professionnels technicien	467.08 \$
MDM Publicité	Accroche-portes	247.20 \$
Excavation Paul Jacques	Décompte progressif travaux rue du	459 922.92 \$

	Parc municipal et retenue	
Centre Mécanique Plus inc.	Changement huile pick-up et entretien	381.89 \$
Canadian Tire	Matériel	121.82 \$
Garage Minville	Entretien tracteur	48.71 \$
Richard Nicole	Réparation frigo	60.00 \$
REM	Achat moteur frigo	108.45 \$
LER	Travaux contrôle matériaux rue du Parc municipal	21 895.27 \$
BuroPro Citation	Articles de nettoyage et papeterie, photocopies	875.82 \$
Northpoint	Photocopieur	252.94 \$
Microsoft	Dépanneur	16.68 \$
Rozali Jalbert	Matériel trousse secouriste	499.30 \$
Gervais Landry	Réparation pompe et transport	185.95 \$
Groupe Négotel	Téléphone bureau et loisirs	191.39 \$
Gervais Landry	Travaux camion	40.00 \$
Guy Bolduc	Travaux camion	30.00 \$
Propane GRG	Propane	444.69 \$
Librairie Livres en tête	Achat livres	136.29 \$
Pneus Ouellet	Réparation crevaison	29,84 \$
Danye Anctil	Frais de déplacement et cellulaire	447.34 \$
MRC de Bellechasse	Ajustement contaminant roll-off	94.16 \$
ASP Experts-Conseil	Travaux aqueduc rue du Parc municipal	42 770.71 \$
Fibtek Solutions	Connection internet édifice	245.13 \$
FQM Assurances	Ajustement	87.20 \$
	TOTAL	558 265.53 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée Isabelle Lachance, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées pour les comptes ci-haut mentionnés.

Isabelle Lachance, secrétaire-trésorière

06- RAPPORT DES COMITÉS

07- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale remet, aux conseillers, une copie des états comparatifs au 30 septembre 2025, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

08-PRIORITÉS LOCALES

Après discussions du conseil, les priorités locales remises à la Sûreté du Québec pour l'année 2026 seront :

- La vitesse dans le village
- La circulation et la vitesse dans le rang St-Louis entre 6h et 7h et 16h30 et 18h30
- Surveillance dépassement ligne double dans la côte du village côté nord
- Surveillance au Central
- Surveillance passage dans la voie de dépassement lors d'arrêt d'autobus scolaire

09-DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PORTION DU LOT 6 031 594

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de Mme Stéphanie Côté, résidant au 9, rue du Parc municipal, afin d'acquérir une partie du lot 6 031 594 appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE la demande concerne uniquement la portion du lot 6 031 594 adjacente à son terrain, soit le lot 5 574 787, et ce, jusqu'à la rivière;

ATTENDU QUE Mme Côté précise qu'elle accepte de conserver les droits de passage pour les motoneiges sur ledit terrain;

2025-09-09

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Bélanger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT ABSTENUE DE VOTER

QUE la municipalité prenne acte de la demande d'acquisition formulée par Mme Stéphanie Côté relativement à une portion du lot 6 031 594;

QUE le dossier soit étudié par le conseil municipal afin d'évaluer les modalités légales, techniques et financières entourant une telle transaction;

QUE le terrain soit cédé au coût établi selon l'évaluation foncière en vigueur qui est de 7.85\$ du mètre carré.

QUE les frais de l'arpenteur pour le nouveau cadastre soit défrayé par l'acheteur.

Adopté

10-DISOURS DE LA MAIRESSE – FIN DE MANDAT

Chers citoyens,

Ce soir, je termine mon troisième mandat à titre de mairesse. Je ne désire pas me représenter, non pas parce que je n'aime pas cette fonction – mon cœur est très attaché à la municipalité – mais parce qu'après 21 années au service de notre communauté, dont 10 ans comme directrice générale et 11 ans comme mairesse, j'ai besoin de prendre un certain recul. Mon autre emploi m'occupe énormément et demande beaucoup d'énergie.

Je suis néanmoins extrêmement fière de tout ce qui s'est réalisé au cours des 11 dernières années. Sur le plan financier, nous avons terminé la dernière année avec un excédent de **125 916 \$**, ce qui porte notre réserve générale à **428 884 \$**, notre réserve affectée à **91 666 \$** et notre fonds de réserve pour prêts à **32 880 \$**. La dette municipale, au 31 décembre, s'élevait à **651 200 \$**. Je peux donc vous assurer que la municipalité est en bonne santé financière.

Au fil de mes mandats, plusieurs projets importants ont vu le jour, notamment :

- La réouverture de l'accommodation NDR (station-service, dépanneur et mets cuisinés) en collaboration avec le Comité d'action et de développement, organisme à but non lucratif.
- La **Course aux couleurs du Sud**, organisée depuis 9 ans avec le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny et l'appui de nombreux bénévoles.
- La rénovation quasi complète de l'édifice municipal, incluant : logement pour le Centre d'entraide et l'aide alimentaire, ajout d'une garderie en milieu familial, ouverture d'un nouveau gym, rénovation de la bibliothèque, ajout d'un « pop-up » et d'une salle de bain, modernisation de la salle multiservices avec une magnifique fresque, et bientôt, l'installation de thermopompes dans 5 locaux.
- Le développement résidentiel : prolongement de l'aqueduc jusqu'à la rue du Parc municipal, mise en vente de terrains résidentiels.
- La création d'un **deck hockey** au terrain des loisirs.
- L'ajout récent d'un **écocentre**.

Et ce ne sont que quelques réalisations parmi tant d'autres depuis 2014. D'autres projets sont encore à venir, notamment au niveau du service incendie et des projets éoliens.

Je tiens à remercier sincèrement tous les élus qui ont fait partie de mon équipe depuis septembre 2014. Chacun a été important dans l'avancement de notre municipalité.

Je remercie également mes fidèles employés, qui jouent un rôle essentiel au quotidien. Je souhaite souligner particulièrement le travail de notre directrice générale, avec qui j'ai développé une belle complicité, une amitié précieuse et de nombreux fous rires. Elle est, et demeure, un véritable pilier pour notre municipalité.

En terminant, je souhaite au prochain conseil municipal un ou plusieurs mandats empreints de succès et de belles réalisations, dans la continuité des projets que nous avons amorcés ensemble.

Merci de votre confiance, merci de votre appui, et surtout...merci de m'avoir permis d'être votre PREMIÈRE mairesse.

Adopté

11-CORRESPONDANCES

11.1-Reçu demande de M. Kevin Blanchet, appuyée par M. Alain Landry et Frédéric Landry pour le prolongement du déneigement du rang St-Pierre sur une distance d'environ 1.5 km. Vérifications à faire auprès de l'entrepreneur du déneigement. Refusée

11.2-Reçu demande de Mme Carolane Cyr pour reconduire le crédit de service de garde pour l'année scolaire 2025-2026 pour les élèves de l'École de la Colline de Saint-Paul-de-Montminy

CONSIDÉRANT QU'il y a 17 élèves inscrits au service de garde à l'École de la Colline de Saint-Paul-de-Montminy;

CONSIDÉRANT QU'il a été budgété de remettre un montant de 100\$ par enfant

2025-10-11.2

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jules Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT ABSTENUE DE VOTER

DE remettre un montant de 100\$ à chaque enfant inscrit au service de garde de l'École de la Colline de Saint-Paul-de-Montminy.

Adopté

11.2-Reçu lettre de démission de M. Éric Castonguay en tant qu'employé municipal effective à compter du 30 septembre 2025.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Comme l'ordre du jour est épuisé,

2025-10-13

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jules Blais

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS, LA MAIRESSE S'ÉTANT
ABSTENUE DE VOTER**

QUE l'assemblée soit levée à 20h45

Adopté

Je, Danye Anctil, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Danye Anctil, mairesse

Isabelle Lachance, directrice générale